

Communauté de communes
PÉRIGORD-LIMOUSIN

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN
Séance du 15 novembre 2018

2018-5-33

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
NONTRON**Président** : Bernard VAURIAC**Etaient présent(e)s**

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Lucienne LAUMOND,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGÉIX, Alain GARNAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Gilbert CHABAUD, Patrick FLEURAT LESSARD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Raphaël CHIPEAUX, Frédéric DESSOLAS (délégué suppléant de Marc PASCUAL).

Absents et excusés : Céline DEQUANT, Marc PASCUAL, Christiane DESPAGES

Pouvoirs : Céline DEQUANT (pouvoir à Céline BAUDESSON) – Christiane DESPAGES (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Raphaël CHIPEAUX est désigné secrétaire de séance

Lieu de réunion du Conseil :

Nantheuil

Date de la convocation etenvoi de la note desynthèse :

05 novembre 2018

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 36

Pouvoirs : 2

Projet culturel territorial

La Communauté de communes Périgord-Limousin s'est engagée depuis plus d'un an à élaborer une politique culturelle de territoire. Une première phase de diagnostic et de définition des enjeux a été menée en partenariat avec le Département qui a réalisé, pour le compte de l'EPCI, une étude territoriale de l'environnement culturel. Cet état des lieux en recense notamment les structures, acteurs et actions présents et propose des axes de développement pour l'élaboration de ce projet, basés sur la lecture publique et les liens intergénérationnels.

Par ailleurs, la Communauté de communes compte s'appuyer sur le cadre de ses compétences statutaires (lecture publique, enfance-jeunesse, équipements culturels, PDIPR) pour définir ses objectifs et actions à porter dans le projet culturel et ainsi l'inscrire dans une dynamique globale de développement local.

Aujourd'hui, la Communauté de communes, débute la deuxième phase de sa démarche vers l'écriture de son projet culturel de territoire.

Elle souhaite consacrer à des temps de concertation de ses acteurs. Ces rencontres et échanges auront pour but de partager la démarche engagée par la Communauté de communes, de recueillir les réactions et les retours des acteurs de terrain et de les impliquer dans l'élaboration de propositions à envisager et à intégrer au projet.

Une dernière étape consistera à concevoir et à rédiger le projet culturel de territoire à partir de la synthèse des éléments collectés et proposés en phase de concertation, des préconisations établies et des orientations et choix prononcés par le Conseil communautaire.

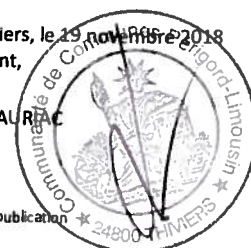
Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 19 novembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC



La commande : La Communauté de communes au travers de sa commission « communication et culture » souhaite être accompagnée dans son travail d'élaboration de projet culturel de territoire qui porte comme ambitions et enjeux :

- la valorisation des acteurs et de leurs actions,
- la compréhension par ces acteurs de la politique portée

A ce titre, elle commande une prestation qui devra répondre à son besoin :

- d'animation de séances (en plénière et en groupe) de concertation,
- d'observation des échanges et de recueil des propos,
- de formulation d'analyses et de synthèses,
- de rédaction de rapport,
- d'aide à l'élaboration et à la rédaction du projet

La Commission culture a fait appel à « Occitania creativa » pour un accompagnement à l'élaboration du projet culturel de la collectivité.

2 devis ont été établis :

1 pour l'accompagnement à l'élaboration du projet (aide à l'élaboration et la rédaction : synthèse, intégration à stratégie du territoire, axes de développement, plans d'actions) pour 3 000 € TTC

1 pour l'intervention sur les rencontres (concertation, séance de travail, rédaction rapport) pour 3 900 € TTC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **De se prononcer favorablement sur l'engagement de la collectivité auprès du cabinet « Occitania creativa » pour l'élaboration du projet culturel de la Communauté de communes.**
- **D'inscrire au budget les dépenses correspondantes.**

19 voix pour, 0 voix contre et 19 abstentions

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 19 novembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

